

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 14

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Musée Bonnat-Helleu - Acquisition d'une œuvre et demande de subventions à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et au Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) Nouvelle-Aquitaine.

Le musée des beaux-arts de Bayonne abrite un fonds de référence relatif à Léon Bonnat (1833-1922), artiste tutélaire du musée.

Après son retour de Rome en 1861, Bonnat se consacre à des œuvres d'inspiration italienne, alors très en vogue. À la faveur d'une vacation organisée par la maison de vente Osenat à Fontainebleau le 30 juin dernier, la Ville de Bayonne a pu faire l'acquisition, pour un montant de 5 300 € hors frais (soit 6 625 € avec frais) de *Paysanne d'Italie*. La toile représente une scène de mendicité dans une rue de Rome, traitée sans aucun misérabilisme. Le peintre met

son talent formel au service de personnages anonymes et populaires, en leur conférant une présence physique et expressive digne des sujets historiques.

L'acquisition de cette toile permettra ainsi de renforcer l'évocation de la création de Bonnat dans les salles consacrées à l'artiste au sein du nouveau musée, et en particulier ses scènes italiennes. La Commission scientifique régionale des collections des musées de France de Nouvelle-Aquitaine pour les acquisitions a préalablement émis un avis favorable à cet enrichissement.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles auprès de la Direction régionale des affaires culturelles ainsi qu'auprès du Fonds régional d'acquisition pour les musées Nouvelle-Aquitaine,
- d'autoriser la prise en charge financière par la Ville de Bayonne de l'acheminement de l'œuvre de Paris à Bayonne (transport et assurance).

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne